

ROYAUME DE BELGIQUE

# BREVET D'INVENTION



NUMERO DE PUBLICATION : 1001435A6

NUMERO DE DEPOT : 8800188

MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Classif. Internat.: B60Q

Date de délivrance : 31 Octobre 1989

Le Ministre des Affaires Economiques,

Vu la loi du 28 Mars 1984 sur les brevets d' invention, notamment l' article 22;

Vu l' arrêté royal du 2 Décembre 1986 relatif à la demande, à la délivrance et au maintien en vigueur des brevets d' invention, notamment l' article 28;

Vu le procès verbal dressé le 17 Février 1988 à 11h15  
à l' Office de la Propriété Industrielle

## ARRETE:

ARTICLE 1.- Il est délivré à : SIRJACOBS Michel  
rue Docteur Rondeau 27A, 6510 MORLANWELZ(BELGIQUE)

un brevet d' invention d' une durée de 6 ans, sous réserve du paiement des taxes annuelles, pour : SIGNALISATION D'UNE MANOEUVRE DE PARKING EN MARCHÉ ARRIERE OU AVANT D'UN VEHICULE AUTOMOBILE.

ARTICLE 2.- Ce brevet est délivré sans examen préalable de la brevetabilité de l' invention, sans garantie du mérite de l' invention ou de l' exactitude de la description de celle-ci et aux risques et périls du(des) demandeur(s).

Bruxelles, le 31 Octobre 1989  
PAR DELEGATION SPECIALE :

D. VANDERGHEYNST  
Conseiller-adjoint à l'Office  
de la Propriété Industrielle

08800188 AG

- I -

Signalisation d'une manoeuvre de parking en marche  
arriere ou avant.

L'invention concerne n'importe quel(s) feu(x) ou objet(s) lumineux ou non, multicolore(s) ou non, fixe(s) ou mobile(s), placé(s) à l'arriere, à l'intérieur ou à l'extérieur, d'un véhicule pour indiquer ou signaler, en clignotant alternativement ou par intermittence, aux autres usagers de véhicules automobiles, l'intention d'une manoeuvre de parking en marche arriere ou avant. Invitant ces derniers à laisser le champ libre pour cette manoeuvre.

08800188

- 2 -

Un exemple du sigle "Parking" en marche arrière.

Sigle " P " PARKING, imprimé sur une matière transparente fond bleu ; couleur bleue officielle du panneau E.9.PARKING avec les autres signes et lettre " P " blancs.

Sigle placé devant la lampe du feu spécial PARKING.

Voi schéma de ce feu en page 3.

## LEGENDE (FIG. 2)

- 1 MASSE BATTERIE
- 2 BORNE POSITIVE
- 3 BOITE FUSIBLES
- 3A FUSIBLE 7 AMPERES
- 4 BOITE CLIGNOTANTE
- 5 BLOC RACCORD
- 6 FIL CIRCUIT FEUX DE DETRESSE
- 7 FIL FEU SPECIAL
- 8 CONTACTEUR DU FEU SPECIAL
- 9 TEMOIN LUMINEUX FEU SPECIAL
- 10 TEMOIN FEU DE DETRESSE
- 11 CONTACTEUR FEU DE DETRESSE
- 12 FEUX DE DETRESSE
- 13 FEU SPECIAL PARKING

## Revendications

1. Le sigle décrit en page 2. et dessiné en page 3. est placé devant le ou les feux spéciaux "P" Parking ou le, ou les objets lumineux comme décrit dans le texte de l'invention en page I.

Ce feu, ou ces feux peuvent fonctionner suivant l'exemple du schéma de la page 5. dont la légende se trouve en page 6.

Le schéma de la page 5. indique une façon économique de faire fonctionner le signal "P" Parking en marche arrière ou avant.

Le circuit spécial commence à partir du point (5) bloc raccord, profitant ainsi du circuit d'origine de (I) à (4) qui équipe tous les véhicules automobiles.

Un fil partira de la borne (5) vers l'entrée d'un interrupteur (8) avec témoin lumineux bleu (9), cet interrupteur sera relié à la masse.

La borne de sortie conduira le courant par un fil au feu spécial "P" Parking, également relié à la masse et le fera fonctionner quant l'automobiliste fermera le circuit en appuyant sur l'interrupteur (8).

Si on le désire, on pourra multiplier les circuits feux "P" Parking, à partir de la borne de sortie de l'interrupteur (8).

On pourra également faire une ligne entièrement indépendante, en partant de la batterie (I) et (2) vers le point (I3), ou placer une commande à distance, sans fil, vers un boîtier équipé de tout le circuit.

08800188

- 5 -

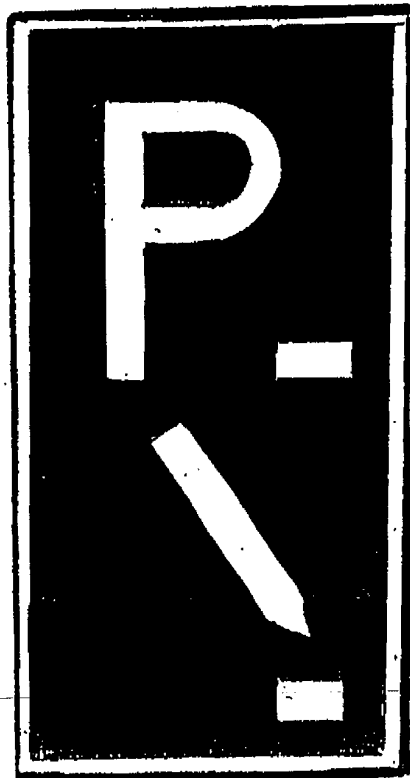


FIG. 1

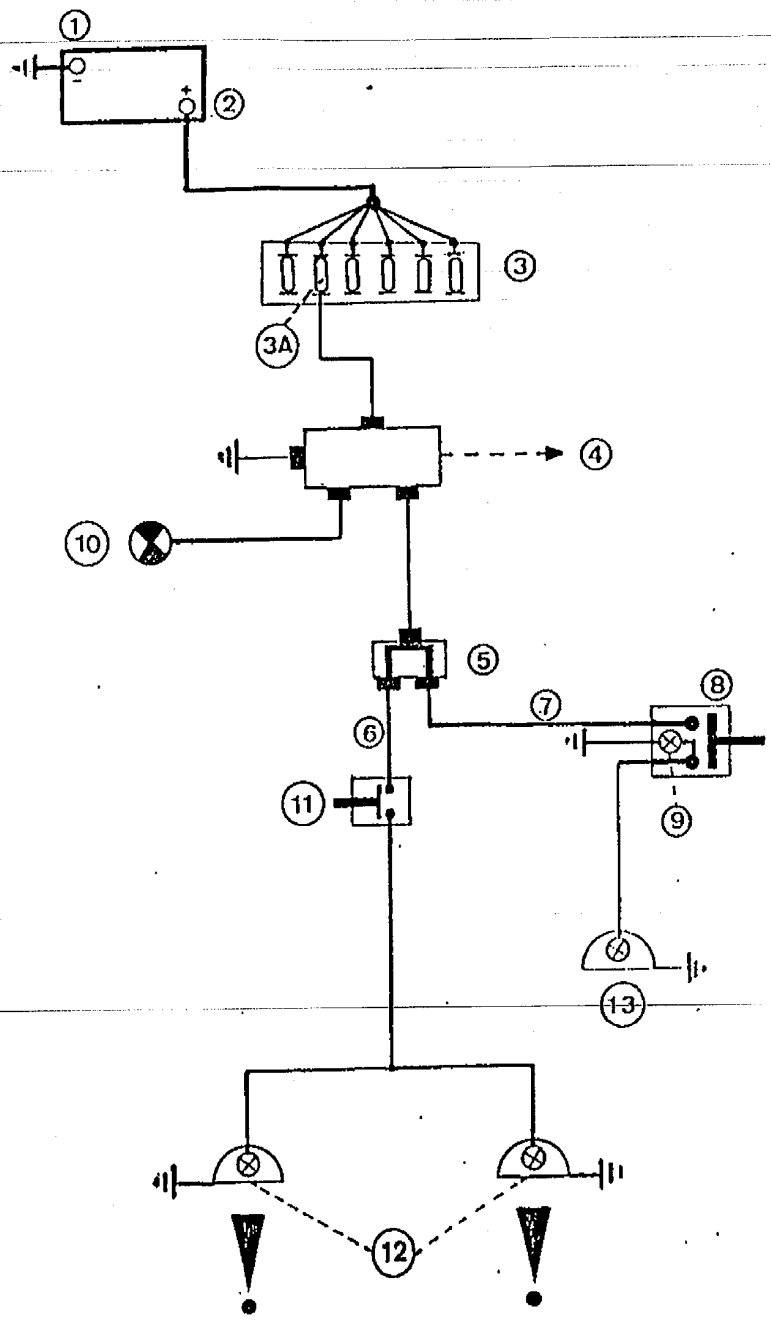


FIG. 2